Lois anti-nikab : “stigmatisantes” selon le commissaire aux droits de l’Homme du Conseil de l’Europe

20/07/2011 à 22h57

L’interdiction du port du voile intégral, que la Belgique mettra en application samedi, risque d’aggraver l’exclusion des femmes, estime le commissaire aux droits de l’Homme du Conseil de l’Europe.

Pour le commissaire aux droits de l’Homme du Conseil de l’Europe les lois qui interdisent le voile intégral sont contre-productives et stigmatisantes.

Plutôt que de les aider à «se libérer», il est «probable que ces lois (très clairement dirigées contre les adeptes d’une religion) stigmatiseront encore davantage ces femmes et les couperont encore plus de l’ensemble de la société», affirme Thomas Hammarberg dans un point de vue publié mercredi. […]

L’Essentiel